



MINISTERE DE PÊCHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE

Deuxième Projet de Gouvernance des Pêches et de Croissance Partagée dans le Sud-ouest de l'Océan
Indien (SWIOFish2)

TERMES DE REFERENCE POUR

**ACHEMINEMENT DES PRELEVEMENTS DE PRODUITS DE LA PECHE POUR ANALYSES OFFICIELLES
DANS LE CADRE DE LA REALISATION DES PLANS DE SURVEILLANCE SANITAIRES 2020 & 2021 DE
L'AUTORITE SANITAIRE HALIEUTIQUE JUSQU'AUX LABORATOIRES ACCREDITES
INTERNATIONAUX RETENUS.**

Code activité : 2174040

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de Madagascar, à travers le Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue (MPEB), est le premier responsable de la conception, de la mise en œuvre et de la coordination de la politique de l'Etat Malagasy dans le domaine des Ressources Halieutiques et de la Pêche pour une gestion et développement durable. Pour mener à bien cette mission le MPEB s'est fixé trois objectifs : (i) contribuer à l'amélioration de la croissance économique, (ii) contribuer à la lutte contre la pauvreté, (iii) gérer durablement les ressources.

Le secteur pêche et aquaculture occupe une place prépondérante dans l'économie et la vie sociale de Madagascar. Il est classé parmi les cinq (05) principaux secteurs porteurs (Pêche et aquaculture, Tourisme, Mine, Industrie manufacturière, Petites et Microentreprises). Il contribue à 6% du PIB et procure 80.000 emplois environ (en mer et à terre). Il est également l'un des pourvoyeurs de devises pour le pays. C'est dans cette optique qu'il est essentiel pour Madagascar d'améliorer et de maintenir la qualité de ces produits de la pêche et de l'aquaculture (PPA) pour répondre aux exigences établies au niveau du marché international principalement celles de l'Union Européenne (UE) et de la Chine.

Ainsi, l'ASH veille à ce que des contrôles officiels, équivalents à ceux des pays importateurs soient effectués régulièrement en fonction des risques et à une fréquence adéquate pour maintenir l'agrément de Madagascar à exporter.

C'est dans cette dynamique que le projet SWIOFish2, par sa composante « Renforcement de l'Autorité Sanitaire compétente », est sollicité par l'ASH pour l'appuyer à la réalisation de l'Acheminement des prélèvements de produits de la pêche et d'aquaculture pour analyses officielles dans le cadre de la réalisation des plans de surveillances sanitaires 2020 et 2021 de l'Autorité Sanitaire Halieutique vers les laboratoires accrédités internationaux retenus. (Composante 2 ; Ligne d'activité : 2174040).

En effet, la réalisation de ces analyses officielles au niveau des établissements agréés permet également de garantir la sécurité sanitaire des produits de la pêche et d'aquaculture pour maintenir Madagascar dans la liste des pays autorisés à exporter vers l'Union Européenne.

OBJECTIFS

L'objectif principal est de maintenir l'agrément de Madagascar à exporter vers l'Union Européenne et la Chine en réalisant des analyses officielles pour assurer la surveillance sanitaire de produits de la pêche et d'aquaculture, une fois l'acheminement réussi.

Les objectifs spécifiques sont :

- de réaliser l'acheminement des prélèvements de produits de la pêche et d'aquaculture au départ de l'ASH jusqu'aux laboratoires internationaux retenus ;
- de gérer efficacement les aléas et éventuelles difficultés relatifs à l'expédition avec expérience le cas échéant.

DESCRIPTION DES ACTIVITES

Les activités d'acheminement des prélèvements pour analyses officielles consistent :

- à réaliser l'enlèvement des prélèvements de produits de la pêche et d'aquaculture à l'ASH,
- à effectuer les déclarations en douane avant embarquement sur le vol international,
- à expédier les prélèvements de produits de la pêche et d'aquaculture: FRET aérien Ivato -Paris CDG de préférence via AIR FRANCE
- à assurer le dédouanement des prélèvements à l'Aéroport de destination, gérer efficacement les imprévus en collaboration avec ASH.
- à livrer les prélèvements de produits de la pêche et d'aquaculture chez chaque laboratoire retenu pour analyses officielles

Toutes ces activités sont réalisées avec respects de la chaîne de froid d'au moins (-18°C) afin de maintenir l'état des prélèvements pour analyses officielles.

RESULTATS ESCOMPTES

- Réalisations de l'acheminement des prélèvements de produits de la pêche et d'aquaculture pour le plan de surveillance 2020&2021.
- Obtention d'éléments de réponse à la lettre de DG SANTE/UE du 04/04/2022.

LIVRABLES

- Bon de livraison des prélèvements chez les Laboratoires retenus ;
- Ultérieurement des Résultats d'analyses qui vont constituer des éléments du rapport aux DG SANTE/UE.

CALENDRIER ET LIEU DE REALISATION

Mission	Date	Nb de jours	Lieu	CONCERNE	Mode de transport
J-7 du Jour d'expédition	Juillet 2022	7	Réservation sur Air France et préparation de l'expédition	PS 2020&PS 2021	Voiture
Jour d'expédition J	Juillet 2022	1	Ramassage des prélèvements à l'ASH	PS 2020&PS 2021	Voiture
Jour d'expédition J	Juillet 2022		Déclaration en douane avant embarquement sur vol Air France	PS 2020&PS 2021	Voiture
Jour d'expédition J	Juillet 2022		FRET aérien Ivato-Paris CDG	PS 2020&PS 2021	Avion
J+1	Juillet 2022	1	Arrivée du Vol AF à Paris CDG	PS 2020&PS 2021	Avion
J+2 au J+5	Juillet 2022	4	Dédouanement à Paris CDG	PS 2020&PS 2021	Voiture
J+6 au J+7	Juillet 2022	2	Livraison aux laboratoires retenus	PS 2020&PS 2021	Voiture

PS : PLAN DE SURVEILLANCE

LES NOMBRES DE JOURS DE DEDOUANEMENT SONT A TITRE INDICATIFS. TOUTES CES ACTIVITÉS SONT RÉALISÉES AVEC RESPECTS DE LA CHAÎNE DE FROID D'AU MOINS (-18°C) AFIN DE MAINTENIR L'ÉTAT DES PRÉLÈVEMENTS POUR ANALYSES OFFICIELLES (DE LA RÉUSSITE DE CETTE EXPÉDITION DÉPEND LE MAINTIEN DE MADAGASCAR PARMIS LES PAYS AUTORISÉS À EXPORTER VERS L'UNION EUROPÉENNE).

LE PRIX FORFAITAIRE DU OU DES TRANSITAIRES VONT ENGLOBER TOUTES LES CHARGES Y COMPRIS LES CONSOMMABLES ET CONDITIONNEMENTS ADEQUATS PERMETTANT UNE EXPÉDITION SANS FAILLE ET TOUS LES DÉBOURS RELATIFS À L'ACHEMINEMENT DES PRÉLÈVEMENTS : DE L'ENLÈVEMENT À L'ASH JUSQU'À LA LIVRAISON CHEZ LES LABORATOIRES RETENUS.

Les spécifications techniques de l'acheminement seront plus affinées au fur et à mesure que les laboratoires retenus pour les analyses officielles seront identifiés pour l'élaboration de la liste de colisage : destination, poids et mensuration.